



Vente de billet de train frauduleux?

Par **ULuck**, le **19/12/2023** à **11:09**

Bonjour,

Hiere(le 18/12) j'ai acheter des billets de train, sur le site officiel de la SNCF.

Aujourd'hui j'ai reçu un mail m'annonçant que la moitié des arrêts par lesquelles je passe (et à la toute fin celui où je m'arrête) ne seront pas desservis à cause d'un éboulement de terrain arriver le 14/12.

Donc la SNCF savait au moment où j'ai acheté mes billets qu'elle ne pourra pas honorer le service qu'elle m'a facturé.

Cela constitue un abus ?

Par **Karpov11**, le **19/12/2023** à **11:19**

Bonjour,

Vous pouvez demander le remboursement de votre billet (sans frais probablement) alors je ne vois pas où est l'abus.

Par ailleurs, avez-vous consulté la rubrique "infos trafic" du site de la SNCF qui répertorie les problèmes de circulation avant d'acheter votre billet?

Cordialement

Par **youris**, le **19/12/2023** à **11:43**

bonjour,

modifier un logiciel informatique de réservation de billets de trains ne doit pas se faire d'un claquement de doigts.

ce qui est certain, c'est que cela ne correspond pas aux définitions de fraude et d'abus.

salutations